

Je suis la nouvelle représentante de justice sociale pour le Conseil régional de Colombie-Britannique et Yukon... Et maintenant?

Il y a quelques mois, on a soumis mon nom à titre de nouvelle représentante de justice sociale pour C.-B. et Yukon. J'admets volontiers que je n'en savais pas beaucoup sur la justice sociale, mais j'étais prête à faire un énorme acte de foi et à dire OUI – alors me voici !

La documentation papale sur l'importance de la justice sociale remonte à l'encyclique *Rerum Novarum*, publiée par le pape Léon XIII en 1891, qui soulignait la dignité de chaque être humain de même que le bien commun. Depuis, tous les papes, et ce, jusqu'au pape François dans son encyclique *Laudate Si*, ont écrit sur la justice sociale, jetant ainsi les bases de ce qui constitue **la doctrine sociale de l'Église**.

Lors de l'AGA régionale de la SSVP de C.-B. et Yukon en mai 2019, nous mettrons de l'avant l'importance de la justice sociale comme faisant partie du mandat de la Société de Saint Vincent de Paul, avec pour résultat escompté que la justice sociale fasse désormais partie de la Règle, c'est-à-dire que chaque conférence devra mettre la justice sociale à son ordre du jour régulier.

Nous encourageons toutes les conférences à nommer un représentant de justice sociale. Et si personne dans votre conférence ne se porte volontaire pour occuper le poste de représentant de justice sociale? Je suggérerais alors que le président de la conférence assume ce rôle en espérant qu'un autre membre décide éventuellement de démontrer son intérêt.

Vous ne savez pas exactement quoi inscrire à l'ordre du jour? L'éducation sur le sujet est une priorité et donc, une lecture ou une discussion d'intérêt serait appropriée. De nombreuses publications sont disponibles sur le sujet. J'encourage tous les membres à s'abonner au *Vincenpaul* et à l'infolettre *Les temps changent* sur la justice sociale (ces publications se trouvent dans le site web national à www.ssvp.ca – vous n'avez qu'à inscrire votre adresse courriel pour les recevoir régulièrement !).

Le terme « justice sociale » peut sembler intimidant pour plusieurs. Nos membres de la Société de Saint-Vincent de Paul sont habitués à aider les pauvres et à répondre à leurs besoins. Le défi consiste maintenant à aller au-delà des paniers de nourriture, des soupes populaires, etc. Comment pouvons-nous faire cela? Pour commencer, nous pouvons tout d'abord écouter quels sont les besoins de ceux avec qui nous interagissons lors des visites à domicile et dans nos communautés. Une fois que les enjeux sont énoncés, nous pouvons tenter d'élaborer des stratégies d'action.

Notre Conférence St. Luke's (Maple Ridge, BC) en est à sa troisième année avec un représentant de justice sociale et le sujet de justice sociale à l'ordre du jour régulier. Il a quand même fallu un certain temps pour réussir à impliquer tout le monde dans le mouvement. Nous avons entendu bien des marmonnements de « Pourquoi? » et « Les réunions sont plus longues maintenant ». La première année, notre unique objectif a été de « recueillir de l'information ». Au début, seule une poignée de membres étaient intéressés à explorer les possibilités. Nous sommes allés en ligne pour faire des recherches sur la justice sociale et en apprendre davantage. Nous avons pris conscience des différents enjeux au sein de notre communauté. Après quelques mois, nous avons choisi de nous pencher sur un des besoins de notre communauté locale de sans-abri en veillant à ce qu'ils reçoivent de l'eau sur une base quotidienne. Nous avons ensuite uni nos forces avec un groupe de l'Église unie pour préparer des paquets contenant des articles utiles et des gâteries. Lors de la livraison des paquets, nous en avons profité pour échanger avec les gens. Ce furent-là nos premiers gestes concrets pour mettre notre apprentissage en pratique. L'année suivante, notre conférence a choisi de concentrer ses efforts sur « la solitude et l'isolement des personnes âgées ». Pendant toute l'année, nous

avons conduit les reclus à la messe et aux événements de la paroisse, les avons amenés magasiner, visiter leur médecin et participer à diverses activités de loisir. Nous avons aussi approché les travailleurs agricoles immigrants locaux. Nous avons donné un coup de main lors de la messe mensuelle en espagnol de notre paroisse, suivie d'un repas et d'échanges. Nous avons remis de la nourriture, des vêtements et divers articles aux fermiers, pour qu'ils les rapportent et les distribuent sur leur ferme.

La clé de la réussite de chaque nouvelle action est la communication. Pour moi, le partage d'information est un très bon outil de motivation. Je me sens inspirée quand je vois ce que d'autres ont accompli et j'en retire plein d'idées et de nouvelles possibilités. Je prévois approcher les présidents des conférences de C.-B. et Yukon quelques fois durant l'année, leur offrant de partager leurs réussites autant que leurs préoccupations. Pour celles qui le désirent, les commentaires des différentes conférences seront partagés avec les autres.

En conclusion, tout comme moi, vous en savez peut-être très peu sur la justice sociale. Soyez patient : il s'agit d'un processus d'apprentissage graduel. Avec le temps, une chose conduira à une autre et vous commencerez à voir des résultats. Ce dont je suis certaine, c'est que l'ajout de la justice sociale a grandement enrichi notre conférence – tout comme ce sera le cas dans votre conférence. Tel que mentionné dans le *Vincenpaul* de février, nous sommes invités à « tenter de nouvelles approches au travail vincentien » dans nos efforts pour prendre position avec, ou si requis, au nom de ceux que nous aidons. J'ai hâte de voir arriver le moment où, à travers le Canada, le travail accompli par la Société de Saint-Vincent de Paul prendra toutes sortes de nouvelles directions afin de servir le Christ à travers les pauvres avec amour, respect, justice et joie.

Johanna Cross

Représentante de justice sociale, C.-B. et Yukon